

GUIDE MUNICIPAL DU CHOIX D'ARBRES À PLANTER

VILLE DE SAINT-LAMBERT

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

1. Introduction	1
1.1 Les bienfaits des arbres	1
1.2 Quelques chiffres...	1
1.3 La biodiversité	1
1.4 Les arbres indigènes	1
1.5 Les zones de rusticité	2
1.6 Les arbres introduits du Québec	2
2. Éléments à considérer	3
2.1. Renseignements généraux	3
2.2. Règlement 2008-43	3
2.3. Critères de sélection	4
3. Plantation	5
3.1. Période de plantation	5
3.1.1. Plantation pour les arbres en mottes	5
3.1.2. Plantation pour les arbres en contenants	6
3.1.3. Plantation pour les arbres à racines nues	6
4. Arrosage	8
5. Protection	9
5.1 Protection contre les maladies et les insectes nuisibles	9
5.2 Protection hivernale	9
5.3 Protection contre les appareils mécaniques	9
6. L'abattage	10
7. Liste des arbres sélectionnés	11
7.1 Les arbres gymnospermes	11
7.2 Les arbres angiospermes	13
Références	23

1. INTRODUCTION

1. Introduction

1.1 LES BIENFAITS DES ARBRES

Les arbres en milieux urbains sont une grande richesse. Ils donnent de la personnalité et du charme à une ville en plus d'améliorer la qualité du milieu de vie, de diminuer le stress et d'améliorer la qualité de l'environnement. L'arbre fournit de l'ombre et de l'intimité, diminue le bruit, agit en tant que brise-vent, assainit l'air, rend la température plus clémente l'été et augmente la valeur d'une propriété. Afin d'assurer la protection, la pérennité et le remplacement de sa forêt urbaine, la Ville de Saint-Lambert a adopté, en septembre 2012, une politique de l'arbre.

1.2 QUELQUES CHIFFRES...

- Un arbre mature peut fournir la ration quotidienne en oxygène pour quatre personnes (Fondation canadienne de l'arbre - FCA).
- Un arbre près de maisons ou d'édifices peut réduire de 30 % les besoins en climatisation (Michigan State University, Urban Forestry).
- En milieu résidentiel, un arbre augmente la valeur des maisons de plus de 18 % (US Forest Service).

1.3 LA BIODIVERSITÉ

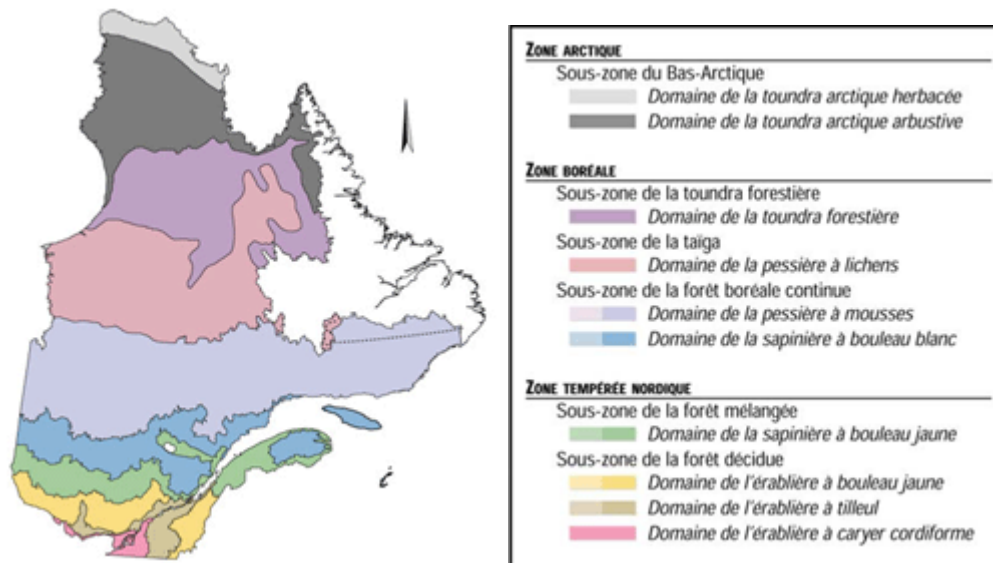
La biodiversité est importante en milieu urbain. Elle apporte le volume, la structure, les couleurs et la matière à un paysage, en plus d'améliorer la viabilité des arbres, de diminuer le risque d'infestations et d'épidémies et le besoin d'entretien. C'est pourquoi ce guide municipal dresse une liste diversifiée de conifères et de feuillus adaptés aux conditions urbaines et climatiques de Saint-Lambert.

1.4 LES ARBRES INDIGÈNES

Un arbre indigène est un arbre vivant dans une région colonisée par sa propre espèce, sans intervention humaine. Ces régions sont appelées des aires de répartition naturelle. Le bouleau à papier est certainement le meilleur exemple d'arbre indigène de toute la province. L'aire de répartition d'une plante dépend de plusieurs facteurs, dont le climat, le type de sol et l'altitude.



1. INTRODUCTION



1.5 LES ZONES DE RUSTICITÉ

Une zone de rusticité est une portion géographique où une plante est capable de vivre, car elle y supporte les températures minimales. Dans la province, il y a environ une cinquantaine d'arbres indigènes, mais, dans l'extrême sud du Québec, près d'une quinzaine d'entre eux sont situés seulement au niveau de la limite nordique de leur aire de répartition naturelle. Ainsi, lorsqu'on dit qu'une espèce est indigène au Québec, sa répartition peut toutefois être limitée par des zones de rusticité. Par exemple, l'érable à sucre est présent à Montréal, mais pas à Kuujuaq.

1.6 LES ARBRES INTRODUIITS DU QUÉBEC

Les arbres introduits sont ceux poussant actuellement dans la province parce qu'ils y ont été apportés par l'humain. Pour certains de ces arbres, comme le tulipier de Virginie, le châtaignier d'Amérique ou le chêne noir, seulement quelques kilomètres séparent les limites de leurs aires de répartition naturelle des frontières du Québec. En contrepartie, des arbres comme le ginkgo biloba (Chine) ou le marronnier d'Inde (Balkans) poussent ici tout en étant à des milliers de kilomètres de leurs régions d'origine.

Plusieurs de ces arbres sont maintenant naturalisés au Québec, c'est-à-dire qu'ils ont acquis la capacité de se multiplier par eux-mêmes, et ce, même s'ils sont à l'extérieur de leurs aires de répartition naturelle. Les arbres introduits permettent d'augmenter la biodiversité du Québec, mais peuvent quand même représenter un certain risque lorsqu'une espèce introduite s'avère envahissante et nuisible pour nos espèces indigènes. C'est précisément ce qui arrive actuellement avec l'érable de Norvège, un arbre nuisible pour l'érable à sucre.

2. ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

2. Éléments à considérer

2.1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Avant de choisir un arbre, il est préférable de prendre connaissance des différents règlements en vigueur et de faire un bilan de l'état de la situation pour être en mesure de bien se préparer à la plantation. Tout d'abord, les arbres doivent être plantés à une certaine distance des fils aériens, selon les normes connues dans la littérature et l'essence choisie. Il faut également éviter de planter un arbre au-dessus des câbles ou des tuyaux enfouis dans le sol.

Pour tout renseignement supplémentaire général, visitez les sites Internet suivants :

- Hydro-Québec : www.hydroquebec.com/arbres
- Société Internationale d'Arboriculture-Québec inc. : www.siaq.org
- Info-Excavation : www.info-ex.com

2.2. RÈGLEMENT 2008-43

Le règlement municipal 2008-43 sur le zonage et le remplacement d'arbre mentionne que certaines essences sont prohibées à moins de 20 mètres de tout trottoir ou chaussée publique, tuyau souterrain, infrastructure souterraine de service d'utilité publique ou ligne de terrain. Ces arbres sont les suivants :

- le saule pleureur (*Salix alba tristis*);
- le peuplier blanc (*Populus alba*);
- le peuplier du Canada (*Populus deltoides*);
- le peuplier de Lombardie (*Populus nigra italica*);
- le peuplier baumier (*Populus balsamifera*);
- le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloïdes*);
- l'érable argenté (*Acer saccharinum*);
- l'érable à giguère (*Acer negundo*);
- l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*);
- l'érable de Norvège (*Acer platanoides*).

Le règlement interdit également de surélaguer ou d'étêter un arbre. Finalement, avec la présence de l'agrile du frêne sur notre territoire, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) déconseille fortement de planter un frêne pour des raisons phytosanitaires.



2. ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

2.3. CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin de choisir le bon arbre, il faut prendre en considération les conditions environnantes. Voici un questionnaire qui vous aidera dans votre choix :

1. Pourquoi désirez-vous planter un arbre?
 - Créer de l'ombrage
 - Créer un écran contre le bruit
 - Diminuer la vitesse des vents
 - Augmenter la valeur de la propriété
 - Attirer les oiseaux ou les petits animaux
 - Pour la beauté esthétique
 - Pour l'odeur des fleurs
 - Autre(s) raison(s) _____
2. Est-ce qu'il s'agit d'un arbre prohibé? Si oui, quelle est la distance par rapport à la maison?
3. Quelles seront sa taille et sa forme à maturité?
4. Quels sont les besoins en termes d'eau, d'ensoleillement et d'entretien?
5. Y a-t-il des fils électriques à proximité?
6. Quels sont les besoins pour la taille des arbres?

Pour le choix des arbres, référez-vous à la liste de choix d'arbres à planter située à la fin du document.



3. PLANTATION

3. Plantation

Il existe une manière de disposer vos arbres de façon à augmenter l'efficacité énergétique de votre maison. Cette façon de faire permet de maximiser les bienfaits du soleil en hiver et d'augmenter l'ombre en été. Cette technique consiste à planter les conifères au nord (idéalement sur toute la partie nord, d'est en ouest afin de protéger l'habitation du vent hivernal). Autrement, on peut placer ceux-ci dans l'axe des vents dominants. Dans la même optique, on conseille de disposer les feuillus au sud.

Idéalement, la distance entre la maison et les arbres à maturité sera d'une fois à deux fois leur hauteur.

3.1. PÉRIODE DE PLANTATION

Après avoir choisi le bon arbre, vous devez maintenant déterminer la période de l'année et la journée idéale pour effectuer la plantation. Il est préférable de choisir une journée fraîche et nuageuse. Lors des plantations printanières, assurez-vous que le sol soit dégelé et suffisamment sec. Évitez de planter les végétaux peu rustiques tard à l'automne.

Les arbres doivent être plantés en période de dormance, soit au printemps ou à l'automne. Pour les feuillus, il est suggéré de les planter de la mi-avril à la mi-mai ou à l'automne, de la chute des feuilles jusqu'au premier gel au sol. Pour les conifères, il est recommandé de les planter du dégel au sol jusqu'en juin ou de la mi-août à la mi-septembre.

Les étapes de préparation du trou pour la plantation diffèrent selon le type d'arbre. Voici chacune des techniques :

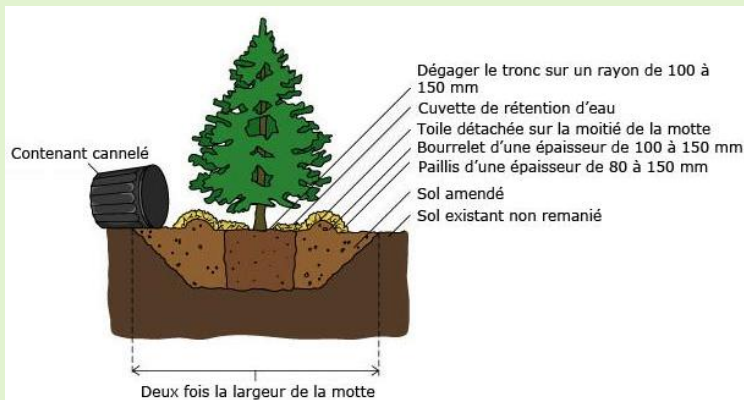
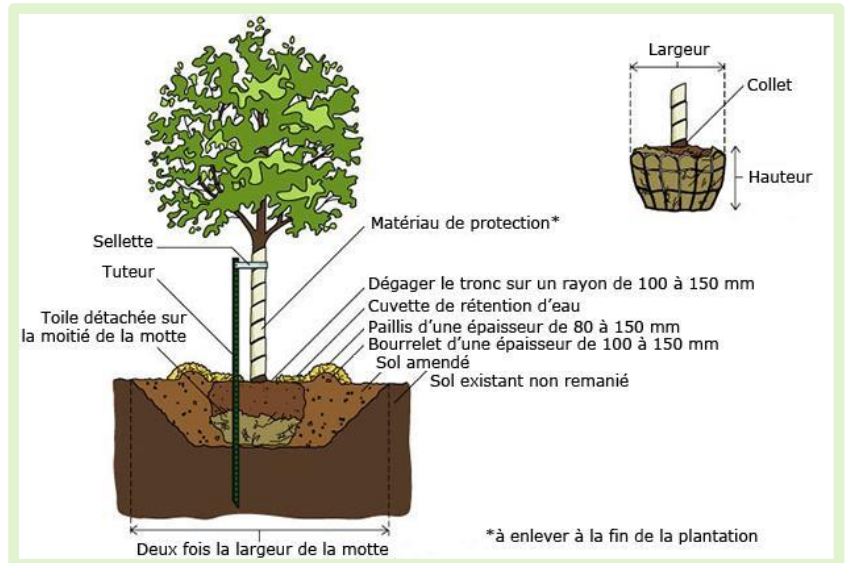
3.1.1. PLANTATION POUR LES ARBRES EN MOTTES

1. Dégagez le dessus de la motte pour localiser le collet de l'arbre;
2. Creusez un trou de manière à ce que la profondeur de celui-ci corresponde à la hauteur du collet;
3. Taillez les branches mortes, malades ou brisées;
4. Déposez l'arbre bien droit dans le trou avec le collet (base du tronc) à égalité au sol;



3. PLANTATION

5. Enlevez toutes les parties non biodégradables qui retiennent la motte (filet, géotextile ou autre). S'il s'agit de paniers de broches, de cordes ou de jute biodégradables, coupez la moitié supérieure et repliez-la vers le fond de la fosse.
6. Tuteurez si nécessaire;
7. Remplissez le trou avec la terre précédemment retirée;
8. Compactez légèrement le sol autour des racines;
9. Ajoutez du terreau jusqu'au niveau du collet, sans le recouvrir;
10. Modelez une cuvette d'arrosage de 100 à 150 mm autour de la fosse de plantation;
11. Arrosez abondamment et en profondeur;
12. Installez du paillis (80 à 150 mm d'épaisseur) autour du tronc, sans le toucher;
13. Arrosez le paillis pour le maintenir en place;
14. Enlevez le matériel de protection et d'identification.



3.1.2. PLANTATION POUR LES ARBRES EN CONTENANTS

1. Coupez les branches mortes, malades ou brisées;
2. Retirez la plante de son contenant;
3. Coupez les racines spiralées¹;
4. Suivez les étapes 1 à 14 des arbres en mottes (sauf l'étape 5).

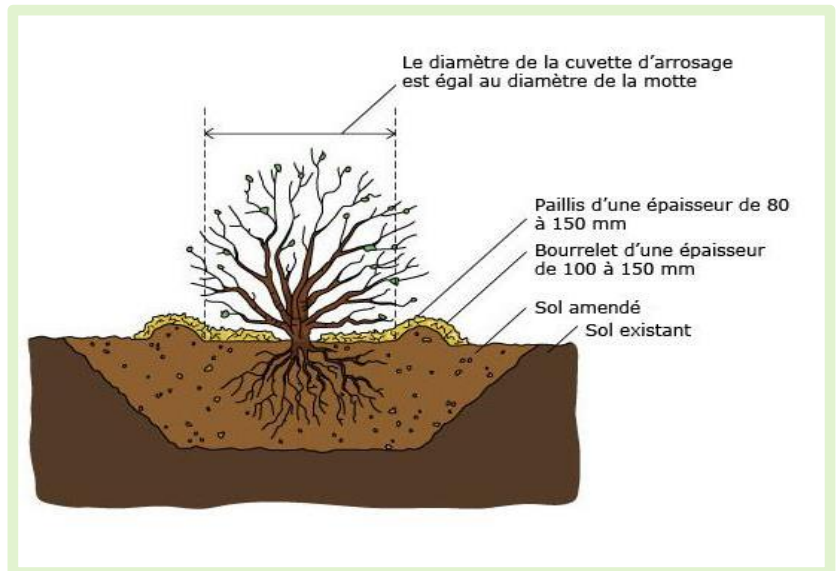
3.1.3. PLANTATION POUR LES ARBRES À RACINES NUES

1. Creusez un trou assez large et profond pour pouvoir étaler les racines;
2. Coupez les branches mortes, malades ou brisées. Faites de même pour les racines;

¹ Racines spiralées : phénomène qui correspond à l'enroulement des racines autour du pot en raison du manque d'espace pour qu'elles puissent s'étendre. Avec le temps, si elles ne sont pas coupées, les racines spiralées peuvent étrangler le collet et faire mourir l'arbre.

3. PLANTATION

3. Pralinez² les racines (se renseigner auprès d'un centre horticole);
4. Déposez l'arbre bien droit dans le trou avec le collet (base du tronc) à égalité du sol;
5. Étalez les racines en orientant la plus longue du côté des vents dominants;
6. Tuteurez (voir image sur la plantation en mottes);
7. Remplissez le trou avec la terre précédemment retirée;
8. Compactez légèrement le sol autour des racines;
9. Ajoutez de 100 à 150 mm de terreau jusqu'au niveau du collet, sans le recouvrir;
10. Modelez une cuvette d'arrosage de terre autour de la fosse de plantation;
11. Arrosez abondamment et en profondeur;
12. Installez du paillis (80 à 150 mm d'épaisseur) autour du tronc, sans le toucher;
13. Arrosez le paillis pour le maintenir en place;
14. Enlevez le matériel de protection et d'identification.



² Enrobez les racines d'une boue fertilisante qui protège contre le dessèchement et favorise la reprise de l'arbre.



4. ARROSAGE

4. Arrosage

Les petits arbres nouvellement plantés nécessitent plus d'arrosage au cours des trois premières années (environ 130 litres d'eau par semaine pour un arbre de 50 mm de diamètre). L'arrosage doit se faire en profondeur, tout en faisant attention aux excès d'eau. Il faut également ajuster l'arrosage en fonction des conditions environnantes (nature du sol, drainage, température, humidité, vents, précipitations, saison, etc.). À l'automne, arrosez bien les végétaux. Les conifères doivent généralement posséder des réserves pour l'hiver.



5. PROTECTION

5. Protection

5.1 PROTECTION CONTRE LES MALADIES ET LES INSECTES NUISIBLES

Si votre arbre semble souffrir d'une quelconque maladie, vous pouvez vous référer au site Internet de Ressources naturelles Canada (aimfc.rncan.gc.ca) qui s'avère être une source d'informations utile. Vous pouvez également demander conseil à un arboriculteur professionnel. Une fois la maladie déterminée, appliquez le traitement approprié en vérifiant qu'il est conforme au règlement sur les pesticides.

5.2 PROTECTION HIVERNALE

En hiver, vous pouvez protéger le tronc des arbres contre les rongeurs en les entourant d'une spirale perforée (voir image ci-contre). La protection devra être enlevée au printemps, par temps nuageux.

5.3 PROTECTION CONTRE LES APPAREILS MÉCANIQUES

Il est possible de prévenir les blessures mécaniques causées par les appareils d'entretien (tondeuse ou taille-bordure par exemple). Afin de les prévenir, le paillage du sol autour de la base de l'arbre peut être une solution envisageable.



© duboisag.com



6. L'ABATTAGE

6. L'abattage

Pour abattre un arbre, vous devez obtenir un permis auprès de la Ville de Saint-Lambert. Les infractions à ce règlement sont passibles d'amendes. Le règlement complet (2008-43) est disponible au www.saint-lambert.ca ou au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

Lorsqu'un arbre est abattu, il doit être remplacé dans la même section de terrain où il a été abattu. Cependant, aucun remplacement n'est exigé si le nombre d'arbres sur le terrain après l'abattage demeure supérieur au minimum requis selon le tableau suivant :

SECTION DU TERRAIN	MINIMUM D'ARBRES REQUIS
Cour avant	1 arbre par 50 m ² *
Cour latérale	1 arbre par 50 m ² *
Partie de la cour arrière qui constitue la cour avant	1 arbre par 50 m ² *
Cour arrière	1 arbre par 100 m ² *

** On doit retrouver au moins un arbre dans chaque cour, quelle que soit la superficie de celle-ci.*

L'arbre de remplacement doit avoir au moins 7,5 cm de diamètre, mesuré à 30 cm du sol, s'il s'agit d'un feuillu ou au moins 1,5 m de hauteur, s'il s'agit d'un conifère. Si l'arbre abattu est à moyen ou à grand déploiement, il doit être remplacé par une variété d'arbres à déploiement similaire.

Si l'arbre de remplacement vient à mourir, un nouvel arbre devra être planté à sa place.



7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS

7. Liste des arbres sélectionnés

Les noms des arbres de ce guide sont classés en ordre alphabétique selon leur nom commun. La liste prend en considération certaines conditions environnementales propres à la ville de Saint-Lambert, comme le type de sol, l'adaptation de l'espèce et la résistance aux maladies et aux insectes ainsi que la résistance aux conditions urbaines. La liste suggérée a été validée par un professionnel en arboriculture.

7.1 LES ARBRES GYMNOSPERMES

Arbres producteurs de graines à nues, non clos dans un ovaire (généralement des cônes, mais pas toujours).



ARBRE AUX QUARANTE ÉCUS

NOM SCIENTIFIQUE : *GINKGO BILOBA*



Croissance : lente
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 7,5 m au total

Valeur ornementale très élevée. Cet arbre est considéré comme un fossile vivant puisqu'il est l'arbre le plus anciennement connu ainsi que le seul survivant de sa famille. Cet arbre, pouvant atteindre le millénaire en âge, est d'une grande valeur ornementale et possède une feuille de forme particulière. Tailler au printemps au besoin.



ÉPINETTE BLANCHE

NOM SCIENTIFIQUE : *PICEA GLAUCA*



Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 22 m
Espacement requis : 6,5 m au total

© Missouri Botanical Garden

Indigène de la forêt boréale canadienne. Valeur ornementale élevée. Crée un excellent écran brise-vent. Taille peu ou pas requise.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



ÉPINETTE DE NORVÈGE

NOM SCIENTIFIQUE : *PICEA ABIES*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 25 m
Espacement requis : 7 m au total

Valeur ornementale élevée. L'épinette de Norvège est peu exigeante et est l'épinette ayant la croissance la plus rapide. Il est conseillé de le tailler en juin pour lui donner une forme plus compacte.



ÉPINETTE DU COLORADO

NOM SCIENTIFIQUE : *PICEA PUNGENS*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 5,5 m au total

Valeur ornementale très élevée. Arbre caractérisé par ses aiguilles de couleur bleutée. Il est recommandé de le tailler durant l'été en jeune âge pour un feuillage plus fourni.



© Le Jardin du Pic Vert

GENÉVRIER DE VIRGINIE

NOM SCIENTIFIQUE : *JUNIPERUS VIRGINIANA*



© Hydro-Québec

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 10 m
Espacement requis : 4 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Le genévrier de Virginie est une espèce intéressante pour son feuillage décoratif. Une taille en été est recommandée pour garder la forme voulue.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



MÉLÈZE D'EUROPE

NOM SCIENTIFIQUE : *LARIX DECIDUA*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 6,5 m au total

Valeur ornementale élevée. Feuillage vert clair l'été, puis vert foncé et ensuite jaune doré à l'automne. Aiguilles caduques. Il est peu exigeant, mais requiert beaucoup d'espace. Une taille est conseillée en été pour garder la forme souhaitée.

7.2 LES ARBRES ANGIOSPERMES

Arbres producteurs de fleurs.



© Pépinière Saint-Nicolas

AMÉLANCHIER DU CANADA

NOM SCIENTIFIQUE : *AMELANCHIER CANADENSIS*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 8 m
Espacement requis : 4 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale moyenne. Petit arbre décoratif à fleurs blanches, attirant les oiseaux. Arbre s'associant bien avec les plates-bandes et les haies. Fruits comestibles juteux et sucrés. Une taille légère est recommandée chez les jeunes arbres après la floraison afin d'aérer et d'équilibrer la silhouette.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



AMÉLANCHIER GLABRE

NOM SCIENTIFIQUE : *AMELANCHIER LAEVIS*



Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 8 m
Espacement requis : 4 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale moyenne. Petit arbre très décoratif. Idéal comme haie, dans les petits jardins et les endroits exigus. Une légère taille chez les jeunes arbres est recommandée après la floraison pour aérer et équilibrer la silhouette.



ARBRE DE KATSURA

NOM SCIENTIFIQUE : *CERCIDIPHYLLUM JAPONICUM*



Croissance : moyenne à rapide
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 10 m
Espacement requis : 4 m au total

Valeur ornementale moyenne. Petit arbre à feuillage décoratif intéressant pour les petits aménagements. Les individus à tiges multiples sont plus résistants et demandent moins d'entretien que ceux à tronc unique. Taille non requise, nettoyage au besoin.



CARYER CORDIFORME

NOM SCIENTIFIQUE : *CARYA CORDIFORMIS*



Croissance : moyenne
Ensoleillement : ombre ou mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 11,5 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Arbre ayant disparu dans certaines régions du Québec. Taille peu ou pas requise. Facile à former et entretenir.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



CHÊNE À GROS FRUITS, CHÊNE BLEU

NOM SCIENTIFIQUE : *QUERCUS MACROCARPA*



© USDA Plant Database

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 12,5 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale très élevée. Arbre d'une très grande longévité (+ de 200 ans). Ses fruits (glands) sont comestibles et attirent mammifères et oiseaux. Taille peu ou pas requise.



© Vincent Mauritz

CHÊNE BLANC

NOM SCIENTIFIQUE : *QUERCUS ALBA*



© J.S. Peterson/ Steve Baskauf

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 25 m
Espacement requis : 14 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Très grande longévité (+ de 200 ans). Ses fruits sont comestibles et attirent les mammifères et oiseaux. Ne pas trop tailler.



© Le Jardin du Pic Vert

CHÊNE DES MARAIS

NOM SCIENTIFIQUE : *QUERCUS PALUSTRIS*



© Le Jardin du Pic Vert

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 9 m au total

Valeur ornementale élevée. Ses glands comestibles et amers attirent les mammifères et les oiseaux. Il est conseillé de le tailler pour la forme, l'éclaircir au printemps et élaguer régulièrement les branches basses.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



CHÊNE ÉCARLATE

NOM SCIENTIFIQUE : *QUERCUS COCCINEA*



Croissance : lente
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 11 m au total

Valeur ornementale très élevée. Taille peu ou pas requises.



CHÊNE ROUGE

NOM SCIENTIFIQUE : *QUERCUS RUBRA*



Croissance : moyenne à rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 24 m
Espacement requis : 14,5 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale très élevée. Glands non comestibles qui attirent les mammifères et les oiseaux. Tailler à la fin de l'hiver.



CHICOT DU CANADA

NOM SCIENTIFIQUE : *GYMNOCLADUS DIOICUS*



Croissance : très lente
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 20 m
Espacement requis : 9 m au total

Indigène du sud de l'Ontario. Valeur ornementale élevée. Peu d'entretien, fructification en gousses charnues persistantes une partie de l'hiver. Résistant au verglas.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



ÉRABLE À SUCRE « LEGACY »

NOM SCIENTIFIQUE : *ACER SACCHARUM*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 8 m au total

Espèce indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Très décoratif par ses feuilles. Planter à l'abri des vents. Tailler les tiges principales en été.



ÉRABLE DE L'AMUR

NOM SCIENTIFIQUE : *ACER GINNALA*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 6 m
Espacement requis : Aucune restriction

Valeur ornementale élevée. Arbre intéressant pour son coloris d'automne. Fleurs parfumées au printemps.



© Pépinière Saint-Nicolas

ÉRABLE ROUGE « AMSTRONG »

NOM SCIENTIFIQUE : *ACER RUBRUM*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 5 m

Espèce indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Cultivar essentiellement femelle.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



FÉVIER INERME

NOM SCIENTIFIQUE : *GLEDITSIA TRIACANTHOS INERMIS*



Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 18 m
Espacement requis : 11,5 m au total

Valeur ornementale élevée. Feuillage caractéristique. Formation de gousses. Taillage pour dégager la tige centrale; tuteurage requis.



FÉVIER 'SUNBURST'

NOM SCIENTIFIQUE : *GLEDITSIA TRIACANTHOS INERMIS*



Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 12 m
Espacement requis : 7 m au total

© Pépinière Saint-Nicolas

Valeur ornementale élevée. La forme caractéristique du feuillage donne un ombrage léger. Aucune fructification. Tuteurage obligatoire pour conserver un alignement droit. Tailler en été et à la fin de l'hiver. Tailler sévèrement au printemps tous les 5 ans pour conserver la couleur jaune.



LILAS JAPONAIS 'IVORY SILK'

NOM SCIENTIFIQUE : *SYRINGA RETICULATA*



Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 8 m
Espacement requis : 3,5 m au total

© Pépinière Saint-Nicolas

Valeur ornementale élevée. Apprécie pour ses fleurs d'un blanc crème légèrement parfumées. Peu exigeant. Attire les oiseaux. Approprié dans les petits espaces. Il est conseillé d'effectuer un léger éclaircissement après la floraison.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



MAGNOLIA ÉTOILÉ

NOM SCIENTIFIQUE : *MAGNOLIA STELLATA*



© Le Jardin du Pic Vert

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 3 m
Espacement requis : aucune restriction

Valeur ornementale moyenne. Apprécie pour ses grosses fleurs parfumées blanches de 8 cm de diamètre au printemps. Plusieurs variétés adaptées aux conditions du Québec. Nettoyage après la floraison.



MARRONNIER À FLEURS ROUGE

NOM SCIENTIFIQUE : *AESCULUS HIPPOCASTANUM*



© Le Jardin du Pic Vert

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 10 m
Espacement requis : 6,5 m

Valeur ornementale moyenne. Apprécie pour ses fleurs rouges au printemps.



MICOCOULIER OCCIDENTAL

NOM SCIENTIFIQUE : *CELTIS OCCIDENTALIS*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : moyenne à rapide
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 5,5 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale faible. Se distingue par son écorce particulière. Se contente d'un milieu défavorable. Grande capacité d'adaptation. Entretien facile. Ses fruits attirent les mammifères et les oiseaux. Taille obligatoire pour les jeunes arbres.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



NOYER NOIR

NOM SCIENTIFIQUE : *JUGLANS NIGRA*



Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 25 m
Espacement requis : 12,5 m au total

Valeur ornementale moyenne. Toxines secrétées par les racines pouvant inhiber la croissance des plantes environnantes. Taille peu ou pas requise.



ORME ACCOLADE

NOM SCIENTIFIQUE : *ULMUS 'ACCOLADE™'*



Croissance : très rapide
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 23 m
Espacement requis : 11,5 m au total

Valeur ornementale moyenne. Bon arbre pour produire de l'ombre. Résistant à la maladie hollandaise de l'orme. Taille au printemps et en été (désinfecter les outils).



ORME DISCOVERY

NOM SCIENTIFIQUE : *ULMUS DAVIDIANA JAPONICA 'DISCOVERY'*



Croissance : très rapide
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 13 m
Espacement requis : 7 m au total

Valeur ornementale moyenne. Bon arbre pour produire de l'ombre. Résistant à la maladie hollandaise de l'orme.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



OSTRYER DE VIRGINIE

NOM SCIENTIFIQUE : *OSTRYA VIRGINIANA*



© monde.ccdmd.qc.ca

Croissance : lente
Ensoleillement : soleil, mi-ombre, ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 12 m
Espacement requis : 5 m au total

Indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Cet arbre demande peu d'entretien et est considéré comme sous-utilisé, puisque peu commercialisé.



PHELLODENDRON DE L'AMUR

NOM SCIENTIFIQUE : *PHELLODENDRON AMURENSE*



Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 12 m
Espacement requis : 6 m au total

Valeur ornementale moyenne. Arbre peu connu demandant peu d'entretien.



TILLEUL D'AMÉRIQUE 'REDMOND'

NOM SCIENTIFIQUE : *TILIA AMERICANA*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : rapide
Ensoleillement : soleil
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 7,5 m au total

Variété créée à partir de l'espèce indigène du Québec. Valeur ornementale élevée. Légère sensibilité au dépérissement nectrien et à la saperde du tilleul (coléoptère). Taille au printemps.

7. LISTE DES ARBRES SÉLECTIONNÉS



TILLEUL ARGENTÉ

NOM SCIENTIFIQUE : *TILIA TOMENTOSA*



© Pépinière Saint-Nicolas

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 15 m
Espacement requis : 7,5 m au total

Valeur ornementale élevée. Bon arbre en raison de sa résistance par rapport aux insectes. Taille occasionnelle requise.



TULIPIER DE VIRGINIE

NOM SCIENTIFIQUE : *LIRIODENDRON TULIPIFERA*



© Le Jardin du Pic Vert

Croissance : moyenne
Ensoleillement : soleil, mi-ombre
Hauteur de l'arbre à maturité : 10 m
Espacement requis : 4 m au total

Indigène du sud de l'Ontario. Valeur ornementale moyenne. Apprécié pour ses fleurs jaunes et orangées parfumées en été et ses feuilles de formes particulières. Les arbres fleurissent à l'âge de 6 à 10 ans. Les jeunes arbres doivent être protégés durant l'hiver. Taille esthétique à la fin de l'hiver seulement.

Références

BNQ, 2001 – NQ 0605-100- Aménagement paysager à l'aide de végétaux – Partie IX : Conservation des arbres et des arbustes lors de travaux d'aménagement et de construction. [En ligne] : http://www.siaq.org/textes/BNQ0605-100_paysage.pdf

Boudassou B., 2007. *Les bons réflexes pour un jardin écologique : organiser son jardin, choisir ses plantes, protéger les petits animaux, associer les cultures*. Éditions rustica. Paris, 128 p.

Écohabitation. *L'aménagement extérieur d'une maison passive*. En ligne : www.ecohabitation.com/guide/fiches/amenagement-exterieur-maison-passive. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Arrosage et dépistage*. En ligne : espacepurlavie.ca/arrosage-et-depistage. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Carnet horticole et botanique : Plantation des arbres et des arbustes*. En ligne : espacepurlavie.ca/etapes-de-plantation. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Critères de sélection d'un arbre*. En ligne : espacepurlavie.ca/criteres-de-selection-0. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Moment idéal pour planter*. En ligne : espacepurlavie.ca/periode-de-plantation. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Périodes de plantation*. En ligne : espacepurlavie.ca/periode-de-plantation. Consulté le 22 août 2013.

Espace pour la vie Montréal. *Protection du tronc*. En ligne : espacepurlavie.ca/protection-du-tronc. Consulté le 22 août 2013.

Hydro Québec, 2011. *Le bon arbre au bon endroit : Guide de la végétation compatible avec les lignes aériennes de distribution d'électricité*. En ligne : www.hydroquebec.com/distribution/fr/publications/pdf/bonarbre_aerien.pdf. Consulté le 22 août 2013.

Laurendeau P., 2012. *Les zones de rusticité du Québec*. En ligne : bonsaimontreal.com/wp-content/uploads/2012/11/Les-zones-de-rusticit%C3%A9-du-Qu%C3%A9bec.pdf. Consulté le 22 août 2013.

McInnes J., 2004. *La culture écologique : le gazon, le potager, les plates-bandes, les arbres et les arbustes*. Éditions Broquet. Ottawa, 19 p.

RÉFÉRENCES

Pellerin G., 2010. *Répertoire des arbres et arbustes ornementaux*. Hydro Québec, Montréal, 683 p.

RNC, 2011. *Arbres, insectes et maladies des forêts du Canada*. En ligne : aimfc.rncan.gc.ca. Consulté le 22 août 2013.

Ville de Boucherville, 2010. *Guide de l'arbre*. En ligne : espacepourelavie.ca/protection-hivernale. Consulté le 22 août 2013.

Ville de Saint-Lambert, 2011. *Règlement 2006-19 sur les nuisances*. En ligne : www.ville.saint-lambert.qc.ca/images_editlive/2006_19_Cod.pdf. Consulté le 22 août 2013.

Ville de Saint-Lambert, 2011. *Règlement 2008-43 - Règlement de zonage, règlement de remplacement*. En ligne : www.ville.saint-lambert.qc.ca/images_editlive/200843CodZonage.pdf. Consulté le 22 août 2013.

Ville de Saint-Lambert, 2012. *Politique de l'arbre de la ville de Saint-Lambert*. En ligne : www.ville.saint-lambert.qc.ca/asp/attachements/MESSAGES-FICHER-5463-1.PDF. Consulté le 22 août 2013.

Ottawa, 2003. *L'arrosage de vos arbres*. En ligne : www.ottawaforests.ca/archive/city_trees/Watering_f.pdf. Consulté le 22 août 2013.